

vous rencontrer à Ottawa demain pour affaires importantes. Je ne puis y aller, et si ces affaires importantes ont rapport au chemin de fer du Pacifique, je ne crois pas qu'il me soit nécessaire d'y aller. Je crois que j'ai arrangé toute l'affaire par l'entremise de mes amis français, par les moyens que vous savez, et nous avons la promesse de Sir George que nous aurons une majorité, et autres choses à notre satisfaction.

Je vous ai toujours dit que ceci était la véritable base des opérations, et que toute autre chose serait de la poudre tirée au vent, et je le crois encore.

Vous devriez venir ici et me voir avant de faire aucune transaction importante ou de payer quelque argent.

Je veux que vous ayez une copie correcte du bill du gouvernement et de notre propre bill, parce que nous devons considérer jusqu'à quel point ils satisferont nos amis, et nous serons peut-être obligés d'aller à New-York pour les consulter.

Je serai en ville demain et vendredi; je serai absent samedi, mais je serai de retour ici lundi et je resterai jusqu'à vendredi.

Tout à vous,

(Signé) HUGH ALIAN.

LETTRE No. 13.

G. W. CASS, Ecr.,
Rue Liberty, New-York.

Montréal, 1er juillet 1873.

Mon cher Monsieur,

Les négociations relatives au chemin de fer canadien du Pacifique sont presque terminées et je suis presque certain qu'elles se termineront à notre avantage. M. McMullen m'a donné à entendre qu'il vous a toujours tenu au courant du progrès de la position des affaires, c'est pourquoi je n'ai pas correspondu avec vous aussi souvent que je l'aurais fait sans cela. Il vous a sans doute informé qu'il pensait, vu que j'avais ce projet en vue, qu'il devait être excellent; une très-formidable opposition organisée à Toronto prit pour cri de guerre, faute d'un meilleur, celui-ci: "Pas d'influence étrangère! Pas de dictature yankee! Pas de chemin du Pacifique du Nord pour tuer notre Pacifique canadien!" et autres aussi raisonnables.

Ces hauts cris ont produit cependant tant d'effet au Parlement et au dehors, qu'après m'être consulté avec M. McMullen, j'ai été forcé malgré moi de rayer ostensiblement de notre organisation chaque nom américain et de leur substituer des personnes fiables, choisies en Canada.

Vous avez sans doute vu que sur ce point M. McMullen et moi différons un peu d'opinion sur les moyens à prendre pour influencer le gouvernement lui-même. Deux compagnies rivales désirant construire le chemin ont été formées.

Celle d'Ontario était composée d'un plus grand nombre de personnes, tandis que celle de Québec était la plus puissante en influence politique. M. McMullen désirait s'assurer l'appui des membres placés au second rang du gouvernement, et prendre des arrangements que je n'approuvais pas, parce que c'était simplement brûler notre poudre aux moineaux.

La situation considérée attentivement, je restai convaincu que cette question devait être enfin de compte résolue par un seul homme, et cet homme était Sir George E. Cartier, le chef du parti canadien-français. Ce parti a tenu la balance du pouvoir entre les autres factions. Pendant les cinq dernières années, il a supporté et tenu tout le gouvernement au pouvoir. Ce parti se compose de 45 députés, qui ont suivi Cartier et ont voté comme un seul homme pour ses mesures.

La majorité du gouvernement au Parlement étant généralement moindre que 45, il s'en suit que la désertion de la moitié ou des deux tiers renverserait en tout temps le gouvernement. Il était donc évident qu'il était nécessaire de trouver les moyens de s'assurer l'appui de ce corps compacte de députés, pour l'exercer en votre faveur; et dès que je vis quelle serait la meilleure ligne de conduite à suivre, je ne perdis pas un moment.

Depuis longtemps les cultivateurs canadiens-français désirent la construction d'un chemin de fer de Montréal à Ottawa, à travers les campagnes; mais Cartier, qui est l'avocat